

Les exposants sont autorisés à se présenter sur leur stand à partir de 8h30, et à en partir au plus tard à 20h00 (à l'exception du vendredi 14 octobre jusqu'à 3h00 pour la nocturne).



Pensez à ne laisser aucun objet de valeur sur votre stand.
L'organisateur décline toute responsabilité pour les objets de valeurs volés pendant le montage, la durée de la manifestation et le démontage.

3.d/ Procédure d'accès -

Vous trouverez donc ci-dessous les différentes étapes à respecter pour vous et vos prestataires pendant le montage, l'exploitation et le démontage du salon.

Avant le montage	Demande de badge véhicules : OBLIGATOIRE	
	Un badge valide et nominatif pour CHAQUE véhicule (VL- PL). A télécharger ici	
Montage et Démontage	<p>1- Se présenter à la zone d'enregistrement en P8.</p> <p>2- Présenter son badge (<i>il sera possible de faire sa demande sur place</i>)</p> <p>3- Apposer le badge sur le pare-brise avec un contact sur place</p> <p>4- Un agent vous dirigera vers la zone concernée en fonction de votre véhicule</p>	
	<u>Véhicules décorateurs & exposants</u>	<u>Véhicules d'exposition</u>
	<ul style="list-style-type: none"> - Stationnement OBLIGATOIRE sur le parking P7 - Déchargement de matériel sur les zones de stand selon implantation par les portes : 6.02 – 6.05 – 6.34 – 6.36 (cf. plan p 5) 	<p>Merci de déposer la fiche de renseignement des véhicules exposés sur votre espace exposant</p> <p><u>Véhicules intérieur :</u></p> <p>Mise en place IMPERATIVE sur stand du dimanche 9/10 à 12h au lundi 10/10 avant 11h.</p> <p>En dehors de cette période, stationnement en P7.</p>
	<p>ATTENTION, aucun semi-remorque, camion ou véhicule utilitaire ne pourra avoir accès à l'intérieur du hall</p> <p>Aucun stationnement aux abords du hall ne sera admis.</p>	<p><u>Véhicules d'essais :</u></p> <p>Mise en place sur zone d'exposition extérieure le mardi 11/10 de 15h à 20h.</p> <p>En dehors de cette période, stationnement en P7</p>
Pendant le salon	<u>Exposants</u>	<u>Visiteurs</u>
	Un parking réservé aux exposants aux abords du hall 5 est accessible avec un badge parking commandé directement dans votre espace exposant.	Un parking visiteurs est prévu en zone Eurexpo Ouest

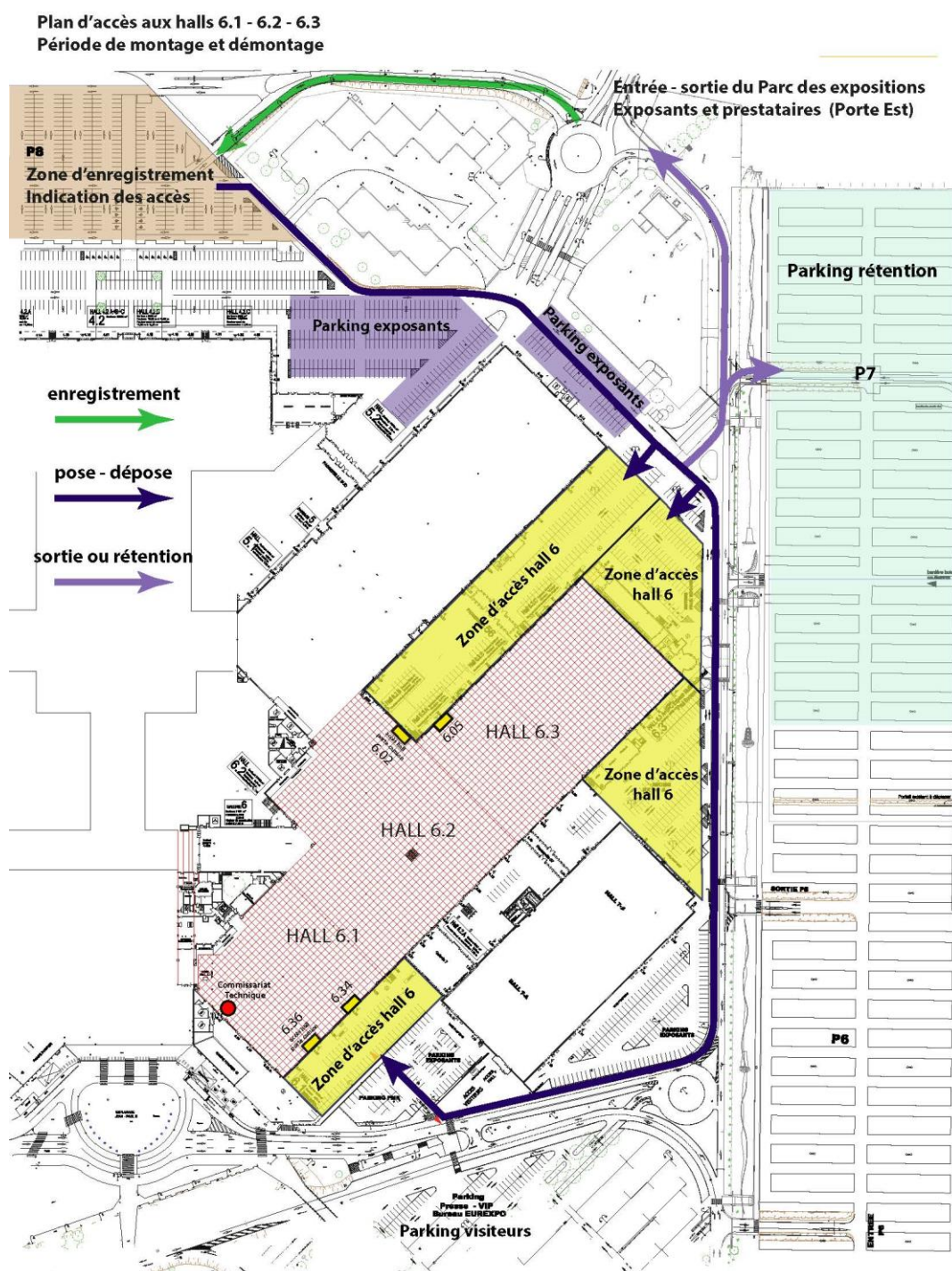
3.e/ Plan d'accès des parkings et halls

- Parking exposants aux abords du hall 5 (cf. plan)

Uniquement pour les voitures particulières et Véhicules Utilitaires Légers <20m3 (payant hors période de montage)

- Parking montage : zones en jaune, autour du hall 6 (cf. plan)

porte d'accès livraison : porte 6.34 et 6.36 - hall 6.1 / porte 6.02 - hall 6.2 / porte 6.05 - hall 6.3



3.f/ Comment se rendre au parc des expositions de Lyon – Eurexpo

En voiture : [Plus de détails ici](#)

A proximité de l’A43 et de l’A46, Eurexpo Lyon est au cœur du réseau autoroutier. **Très facilement accessible en voiture**, le Parc des Exposition de Lyon est à 20 minutes de l’aéroport international Lyon-Saint Exupéry et à 20 minutes du centre ville.

- *Accès Exposants* : **Porte Est Exposants**
A46 (Rocade Est), sortie n°9 : Eurexpo Exposants
Avenue Louis Blériot 69686 Chassieu cedex France
- *Accès Visiteurs*
Depuis Lyon : Porte Ouest Visiteurs ou porte Nord Visiteurs

En transport en communs : [Plus de détails ici](#)

3.g/ Hébergement

Notre partenaire **REVOLUGO** vous propose de profiter de prix négociés sur un large choix d’hôtels idéalement situés.

Si vous voyagez en groupe, logez dans le même hôtel grâce à notre partenaire et profitez d’un suivi personnalisé :

+33 (0)1-80-06-62-88 / reservations@revolugo.co

[Profitez-en ICI](#)

Nous vous invitons à vous rendre sur le site de [l’office de tourisme de Lyon](#) pour consulter la liste des hébergements sur Lyon et sa région